LETTRE DE ROME

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 30 mai.

Autour de la note pontificale

On croit rêver quand on lit ici certaines informations, qui ont pullulé ces jours-ci dans la presse internationale. A en croire celle-ci, Pie X aurait été stupéfait, après coup, de l'exacte portée de sa protestation. Navré, troublé, il aurait amèrement évoqué les jours où il coulait à Venise des jours tranquilles! Cet autre, nous décrivait, au contraire, le Vatican tout entier possédé par une sorte de « mysticisme fataliste » : avec une tranquillité puérile, Pape, secrétaire d'Etat et cardinaux soulevaient d'un cœur léger les plus formidables difficultés, s'en reposant pour la suite sur quelque miraculeuse intervention de la Providence.

Pourquoi ces imaginations et ces mises en scènes comico-dramatiques? Il fallait discréditer le Saint-Siège contre lequel on entreprenait cette sorte de guerre. Et parce qu'on suivait une politique périlleuse pour l'entente de l'Eglise et de l'Etat, on voulait éventuellement rejeter sur le Vatican toute la responsabilité d'une rupture.

Qui sait? L'on espérait peut-être que, poussé à bout, le Saint-Siège répondrait par un coup d'éclat à ce déchaînement d'un parti violant, maître du pouvoir. Il faudra en faire son deuil.

Le Saint-Siège n'a point connu ce trouble qu'on a dépeint avec des couleurs si dramatiques, il n'a pas nourri ces illusions qu'on lui a prêtées. En face d'une situation exceptionnellement grave, ceux qui conduisent l'Eglise ont gardé le calme complet, et c'est avec une attention délicate qu'ils ont déjoué l'un après l'autre les pièges semés sur leurs pas.

En vérité, les circonstances ont été singulièrement défavorables aux diplomates qui se sont laissé entraîner à la remorque de partis brouillons: la dignité, le caractère, la modération du Saint-Siège n'ont pu être pris en défaut. Il faudra que M. Jaurès et ses amis cherchent autre chose.

Le T. R. P. Cormier

Ce matin, S. S. Pie X a reçu le T. R. P. Cormier, le nouveau Général de l'Ordre des Dominicains. Le R. P. Cormier était accompagné des provinciaux de l'Ordre. A un discours qui fut prononcé en latin, le Saint-Père répondit en italien; il déclara qu'il connaissait les mérites et les vertus du nouveau général; il recommanda l'union et la discipline, et félicita l'Ordre de Saint-Dominique des grands services qu'il rend à l'Eglise.

Procès de béatification et canonisation

A 11 heures, dans la salle du Consistoire, furent lus en présence du Pape trois décrets : le premier décida qu'examen fait de deux miracles obtenus par l'intercession du bienheureux Sauli, on peut procéder avec sécurité à sa canonisation ; le second déclare que les miracles obtenus par l'intercession des Vénérables martyrs Agathange de Vendôme, et Cassien de Nantes permettent de procéder à leur béatification ; le troisième constate la valeur du miracle invoqué pour la béatification du vénérable Gasparis del Buffalo.

Le bienheureux Alexandre Sauli, de la Congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul (Barnabites), vécut au XVIe siècle. Il fut un des conseillers de saint Charles Borromée, de saint Pie V et de saint Philippe de Néri.

Les vénérables Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes — religieux Capucins — subirent le martyre en Abyssinie au XVIIe siècle.

Quant au vénérable Gasparis del Buffalo, mort à Rome en 1837, il déploya, dans cette ville, les vertus d'un admirable prêtre.

A la lecture de ces décrets assistaient LL. EEm. le cardinal Ferrata, rapporteur de la cause des vénérables Agathange et Cassien, et de celle du vénérable del Buffalo; le cardinal Gotti, rapporteur de la cause du bienheureux Sauli; le cardinal Tripepi, pro préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

Répondant aux remerciements qui lui étaient adressés par Mgr Nardi au nom des religieux Capucins, et par le Général des Barnabites, S. S. Pie X dit quelle consolation il ressentait d'acheminer vers les honneurs de la béatification et de la canonisation ces hommes en qui resplendissaient des vertus héroïques, et qui étaient les témoins de l'intarissable fécondité de l'Eglise catholique, mère des saints.

Ayant félicité les Capucins et les Barnabites des nouvelles gloires qui illustraient leur famille religieuse, le Pape s'arrêta surtout à la personne du vénérable del Buffalo: il le proposa comme modèle aux prêtres, surtout aux prêtres de Rome. Que le clergé imite, dit le Pape, cet apôtre infatigable, et bientôt la défiance des populations envers le prêtre sera dissipée.....

On a remarqué l'air souriant du Souverain Pontife qui s'est laissé approcher par les assistants en quittant la salle et leur donna sa main à baiser.

B. SIENNE.

ALLIANCE D'HYGIÈNE SOCIALE

Un Congrès d'hygiène sociale se tiendra du 17 au 21 juillet à Arras. Il s'ouvrira le dimanche 17 juillet, à 2 heures de l'après-midi, par la séance primitivement prévue pour l'après-midi du 21 juillet (tuberculose).

L'assemblée générale de l'Alliance aura lieu jeudi 2 juin, à 9 h. ½, amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Casimir-Périer.

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE

Courte réunion de travail hier soir à 6 h. 1/2. On a entendu seulement trois rapports relatifs à des œuvres provinciales qui s'efforcent de grouper dans la capitale, en des associations communes, les Parisiens originaires de telle ou telle région déterminée. M. Lante a ainsi présenté les groupes provinciaux du Nord, M. E. Fabre les associations méridionales, et M. Bouland, maître de conférences à la Faculté de droit, le groupe d'études limousines.

Au cours de la 7e réunion de travail du Congrès qui a eu lieu ce matin, on a entendu d'abord une communication de M. Em. Rivière, législateur des arts et manufactures, sur les Commissions mixtes régionales dans lesquelles l'orateur a montré un moyen pratique de rétablir la paix sociale dans certaines industries, notamment dans l'industrie du livre. La seconde communication a été consacrée par M. Verdelot à l'exposé d'une réforme intéressante qui tendrait à diversifier le régime des transmissions successorales en tenant compte des coutumes régionales et des habitudes particulières de chaque contrée. Enfin, M. Cheysson, de l'Institut, avec sa haute autorité et sa grande compétence, a entretenu l'assemblée de la décentralisation sociale qu'il voudrait réaliser par la généralisation et l'extension progressive des grandes associations coopératives et des mutualités.

Les questions agricoles ont, cette après-midi, fait l'objet exclusif des diverses communications entendues. MM. Milhurs, Pasquier et Duport, ont montré successivement, en se plaçant d'ailleurs à des points de vue différents, quel rôle important les Syndicats agricoles sont appelés à jouer dans la vie provinciale contemporaine.

Malheureusement le délicat problème de la dépopulation des campagnes, qui a été plus spécialement étudié dans la seconde partie de la séance, a quelque peu atténué dans l'esprit des assistants l'impression optimiste résultant du tableau si rassurant du développement contemporain de la vie syndicale dans les milieux ruraux: c'est dans la Bresse, c'est en Normandie, c'est en Bretagne, c'est partout que nos campagnes se vident de leurs habitants sous l'empire de causes très diverses mais toujours agissantes.

LES LIQUIDATIONS

Echec au procureur de Ploërmel

Suivant ordonnance du 9 mai, le président du tribunal de Ploërmel avait décidé que, par application d'un arrêt de la Cour de cassation du 1er février 1904, il convenait, sans faire droit à la réclamation de Mlle Buffet, propriétaire d'une fabrique de pastilles, exposée par Sarty, de prendre des mesures de nature à concilier l'exercice de tous les droits, et, en conséquence, il avait ordonné que Mlle Buffet serait, à titre provisoire et sous caution, instituée gérante du fonds de commerce.

Le procureur, requis, avait refusé de faire exécuter cette ordonnance.

La Cour de Rennes, faisant droit aux conclusions de Mlle Buffet, éloquemment développées par Me Dyèvre, a confirmé cette ordonnance, a fixé à 1 000 francs la somme à verser comme caution et décidé que le montant des recettes effectuées devait être versé à la Caisse des dépôts et consignations lorsqu'il atteindrait le chiffre de 500 francs.

La Cour a, en outre, déclaré que Mlle Buffet gérerait la fabrique sous la surveillance de M. Lecouturier, auquel elle devrait livrer ses comptes s'il les demandait.

Les frais des revendications

Des arrêts ont été également rendus relativement aux revendications de certaines maisons d'écoles par leurs propriétaires.

On sait que M. Lecouturier avait élevé l'étrange prétention de leur faire payer les frais de revendication.

La Cour a jugé que c'était la liquidation qui devait supporter ces frais, le liquidateur ne pouvant prétendre représenter les revendiquants!

SAINTE CLOTILDE

par M. l'abbé POULIN

avec une lettre d'approbation de Mgr Hautin, archevêque de Chambéry. Un vol. in-12 de 412 pages; broché, 2 fr. 50; port, 0 fr. 05. Paris, 5, rue Bayard.

On lit dans la *Revue thomiste* :

En écrivant, après beaucoup d'autres, la vie de sainte Clotilde, M. l'abbé Poulin a eu un double but: faire mieux saisir la vocation providentielle de la nation française au catholicisme; présenter aux jeunes filles, femmes, mères, veuves chrétiennes, un modèle admirable et imitable, bien que donné par une reine des Ve et VIe siècles.

L'auteur a réussi. Sous sa plume, sainte Clotilde apparaît vraiment la mère catholique des Francs. Son mariage avec Clovis, sa vie, ses souffrances de femme et de mère chrétienne dans une cour idolâtre, préparent Tolbiac et la conversion du jeune chef, son baptême et celui de son peuple à Reims. La reine maintient le roi en contact avec les évêques, sa conversation aimée lui fait accepter leurs enseignements et, peu à peu, le fier Sicambre bâtit avec eux des églises. Le tempérament païen, vindicatif et sanguinaire, reparaît à certains jours brusquement, et jamais la patiente épouse ne l'a complètement dompté, pas plus, du reste, que le sien, mais la foi reste inébranlable et l'onction de la sainte ampoule ineffaçable.

Aussi bien, la piété sérieuse de la jeune fille dans des milieux antichrétiens, la fidélité quand même de l'épouse, l'activité de la veuve au service de l'Eglise et des pauvres, son humble obéissance à la direction des évêques et du clergé, sa charité inépuisable montrent aux femmes catholiques, dans nos temps troublés par la civilisation comme le sien par la barbarie, le devoir et tout le devoir.

L. B.

LA guerre russo-japonaise

Le général Kouropatkine

Quelques jours avant son départ pour l'Extrême-Orient, le général Kouropatkine disait à un ami :

« Le premier mois on dira que je suis inactif; le second mois, que je suis incapable; le troisième mois, que je suis un traître; car nous serons repoussés et battus, sans que cela ait des conséquences graves pour la suite des opérations. Je laisserai dire, fidèle à ma résolution de ne marcher qu'en juillet quand j'aurai les masses écrasantes dont j'ai besoin. »

Ces paroles sont répétées aujourd'hui par le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg qui assure les tenir de l'ami même de Kouropatkine qui l'a autorisé à les publier.

C'est un langage dont il faut soigneusement garder souvenir.

Et c'est pourquoi il faut démentir formellement que, sur l'ordre de l'empereur, Kouropatkine s'avance vers le Sud avec l'armée de Liao-Yang.

L'empereur laisse au généralissime toute l'indépendance et toute la responsabilité. Il faut répéter qu'il a été très peu impressionné par la prise de Kin-Tchéou qu'il savait très bien n'être point une base stratégique.

Kouropatkine ne quittera donc pas Liao-Yang où il attendra l'arrivée de toutes les troupes dont il a besoin et qui du reste lui arrivent aussi rapidement que le permet le débit du chemin de fer.

A l'état-major de Saint-Pétersbourg on garde l'inébranlable confiance que les Japonais n'auront pas Port-Arthur, quelques sacrifices qu'ils fassent pour l'enlever. Ils y briseront leur armée.

L'émotion à Saint-Pétersbourg

On attend toujours le rapport russe sur la prise de Kin-Tchéou; et le public se montre un peu nerveux de ne pas avoir encore la rectification officielle que comportent les rapports japonais attribuant à leur armée une grande victoire là où, en réalité, les Russes n'ont exécuté qu'un plan arrêté d'avance, après avoir infligé à leurs ennemis des pertes terribles non inférieures à 10 000 hommes d'après les chiffres mêmes des correspondants militaires anglais.

La haute société de Saint-Pétersbourg est généralement pessimiste. On y entend répéter que Port-Arthur est pris, que Kouropatkine est battu et que... les Japonais marchent sur Moscou! Oui, on en est là. Heureusement, tout cela ne dénote qu'un manque de sang-froid, tout à fait extraordinaire dans un pareil milieu.

Au contraire, la population moyenne est très calme, garde une absolue confiance; et il en est de même dans toute l'étendue de l'empire, où l'on se rend bien compte que la guerre sera très longue et où l'on n'oublie pas qu'elle se déroule à l'extrémité orientale de l'Asie.

Le prince Dolgorouki et le comte Lamsdorff

Une déplorable rixe s'est produite hier 31 mai à Saint-Pétersbourg, entre le prince Dolgorouki et le comte Lamsdorff, au cours d'une promenade que faisait le ministre. Il fut soudainement rejoint par le prince Dolgorouki, qui leva la main sur le comte Lamsdorff et le frappa violemment. Dolgorouki fut presqu'aussitôt arrêté.

Il faut ajouter que, pour le moment, le comte Lamsdorff est très impopulaire. On lui reproche de n'avoir su ni prévoir, ni empêcher la guerre. On le rend responsable de la perte des navires et des échecs qui ont suivi; on lui reproche aussi de n'avoir pas averti assez à temps Port-Arthur de la rupture des négociations.

L'occupation de Dalny

Les Japonais sont à Dalny depuis le 27 mai. Entre le départ des Russes et l'arrivée des Japonais, des bandes de brigands ont pillé et incendié plusieurs quartiers de la ville.

D'ailleurs, Dalny n'avait plus beaucoup d'objets ni de marchandises de valeur. Depuis la veille, tous les habitants avaient emporté ce qu'ils possédaient à Port-Arthur.

Les canons, les munitions et les approvisionnements avaient été également envoyés à Port-Arthur.

Cosaques et Japonais

Le général Kouropatkine fait connaître par toute une série de brefs télégrammes, les divers engagements qui ont eu lieu en Corée entre les Cosaques et les Japonais. Les pertes des Cosaques sont minimes; mais tout un bataillon japonais serait tombé sous les balles.

Le général Kouropatkine dit avoir perdu un officier, 21 blessés et 25 chevaux.

La tentative contre Port-Arthur

On manque encore de détails sur la nouvelle attaque (signalée hier) contre Port-Arthur.

On sait pourtant que deux contre-torpilleurs et deux canonnières japonais ont été coulés par les obus des batteries de la place et que l'escadre japonaise s'est retirée en ramenant les brûlots qu'elle voulait couler dans le goulet.

Depuis l'explosion du *Hatsusé* et du *Yoshino* les cuirassés et les croiseurs japonais ne s'aventurent plus si près de Port-Arthur. Les torpilles y sont toujours nombreuses, et les Russes seuls savent bien où elles sont et ils ont les moyens d'en user à leur gré.

Pertes navales japonaises

Saint-Pétersbourg, 1er juin. — On mande de Moukden, 1er juin :

Des nouvelles précises manquent touchant la destruction du croiseur cuirassé japonais *Asama*.

On sait, de source sûre, que dans la baie Kerr, outre un torpilleur et l'aviso *Miyako*, un croiseur a aussi été coulé.

En ce qui concerne le cuirassé *Foudji*, on dit qu'il s'est échoué sur un récif près de l'île Miao-tao, où il est gardé par des torpilleurs japonais.

Commandes navales russes

Vienne, 1er juin. — On mande de Trieste à la *Neue Presse* :

La commande de cinq cuirassés par la Russie aux chantiers de Trieste n'est pas encore définitive.

Le directeur des chantiers a simplement négocié à ce sujet à Saint-Pétersbourg avec le gouvernement russe.

Les chantiers ont déjà précédemment livré à la Russie deux transports, la *Mongolie* et la *Mandchourie*.

Si la commande des cinq cuirassés devient définitive, on devra livrer ces navires avec leurs machines et leur blindage; mais leur armement sera effectué en Russie.

Les cinq cuirassés coûteraient 60 millions de couronnes.

L'armement de ces navires ayant lieu en Russie, il ne serait aucunement question d'une violation de neutralité.

Bruit romain de défaite russe

Londres, 1er juin. — Les journaux publient la dépêche suivante de Rome, que nous reproduisons sous les plus expresses réserves, aucune information de ce genre n'étant parvenue ni du côté russe, ni du côté japonais.

Une dépêche de Tokio annonce que le général Kouroki a défait complètement le général Kouropatkine près de Sou-Men-Tsé. Les Russes ont abandonné toutes leurs positions à l'est d'Haï-Tcheng. Des canons et de nombreux Cosaques ont été pris.

LES NOUVELLES DU JOUR

— Les journaux de Londres disent que le comte Lamsdorff a été victime d'une tentative d'assassinat. — (Il doit seulement s'agir de l'agression indiquée plus haut.)

— La fête nationale russe qui devait être célébrée demain 2 juin est ajournée.

— Du *Daily Chronicle* : La tactique russe subit des modifications : Inkeou va être de nouveau fortifiée : Les Russes y mettent des canons, placent des mines dans le port, et augmentent la garnison. — Niou-Tchouang est fortement occupée par des troupes russes.

— Londres, 1er juin. — Des dépêches publiées par plusieurs journaux assurent que des troupes japonaises sont sur la rive droite du Liao.

— Les Russes ont pendu plusieurs Chinois surpris à faire des signaux à la flotte japonaise aux abords de Vladivostok.

— Du *Daily Mail* : Le général Kouropatkine a ordonné aux femmes et aux enfants de quitter immédiatement Liao-Yang-Moukden et Kharbine, et de chercher abri dans les villages voisins vers le nord. — 70 brigands khounghouses ont été pris aux abords de Liao-Yang et condamnés à mort. Le gouverneur chinois a le droit de les faire exécuter sans en référer à Pékin.

— Du *Times* : Pendant tout le mois de mai, des troupes russes, avec de l'artillerie, ont harcelé l'arrière-garde et la droite du général Kouroki et ses communications.

Ces troupes, dont on évalue le nombre de 1 000 à 5 000 hommes, sont venues par la route de Vladivostok à Gensan.

— Du *Standard* : Le consul général de Russie à Bruxelles a notifié aux agents de navigation à Anvers que la flotte de la Baltique partirait fin juin et premiers jours de juillet: que, par conséquent, les navires achetés récemment devront être prêts à rejoindre la flotte à ces dates.

— Du *Daily Chronicle* : La Russie se serait arrangée pour que la flotte de la Baltique fût alimentée par du combustible liquide pendant sa route vers l'Extrême-Orient.

L'*Orel* sera prêt à prendre la mer fin juin avec les autres navires.

A PROPOS DES COLLISIONS EN MER

Les lecteurs de la *Croix* connaissent certainement les efforts du commandant Riondel, qui depuis une vingtaine d'années, sans se laisser arrêter par les difficultés de toute nature et l'indifférence du gouvernement, travaille à jeter les bases d'une entente internationale en vue de diminuer les collisions en mer, par l'adoption de routes différentes à l'aller et au retour des grandes traversées, et aussi par la réduction de la vitesse en temps de brume.

Saisi de cette question, dans sa séance du 18 mai 1904, le Conseil d'administration des Œuvres de mer a reconnu :

« 1° Que la réduction de la vitesse en temps de brume avait un intérêt majeur pour les navires fréquentant la haute mer et en particulier les parages de Terre-Neuve;

2° Que la réglementation des routes était une mesure efficace de sécurité pour la navigation;

3° Et que l'entente volontaire déjà établie entre les principales Compagnies de l'Atlantique Nord pour déterminer des itinéraires obligatoires à l'aller comme au retour, prouvait la possibilité d'arriver à une solution pratique.

Par ces motifs, le Conseil d'administration de la Société des Œuvres de mer appréciant les persévérants efforts du commandant Riondel, émet le vœu que le gouvernement fasse le nécessaire pour arriver à la formation d'une conférence internationale chargée de fixer des règles obligatoires de navigation concernant les routes d'aller et de retour et la vitesse en temps de brume. »

L'expression du vœu émis par le Conseil d'administration a été transmise au Comité central des Armateurs de France et à la Société de géographie, pour appeler de nouveau sur cette importante question toute l'attention du gouvernement.

Dans la séance du 22 avril dernier, à la Chambre des députés de Belgique et précisément au sujet des propositions du commandant Riondel, cette question de la sécurité en mer avait été traitée par le ministre d'Etat, M. Beernaert. Le ministre avait réclamé pour son pays l'honneur de l'initiative d'une conférence internationale, afin d'arriver à une solution si désirable pour toutes les nations maritimes.

M. le vice-amiral de La Jaille, président de la Société des Œuvres de mer, a pensé que le vœu émis par le Conseil d'administration devait être également et avec une grande utilité communiqué à M. le ministre d'Etat de Belgique.

On peut espérer que M. le commandant Riondel touche enfin au but si énergiquement poursuivi par lui: la réunion de la conférence internationale sera bientôt sans doute l'objet de négociations entre les gouvernements de l'Europe aussi bien que ceux de l'Amérique.

QUESTIONS MILITAIRES

LES SECTIONS

Il arrive souvent que des conscrits, au moment de leur affectation pour un an ou trois, demandent à être placés *dans les bureaux*. Les uns se basent sur leur peu d'aptitude à la marche ou aux exercices physiques. Les autres arguent de leur profession de comptable ou d'employé de commerce pour être utilisés au mieux de leurs connaissances.

Les renseignements qui suivent s'adressent à ces deux catégories de jeunes gens.

Dans l'armée active, sans parler des directions de l'artillerie et du génie et des services qui en dépendent, il existe par corps de troupe trois bureaux d'officiers comptables (major, trésorier, officier d'habillement). Les gradés et scribes de ces bureaux sont recrutés dans le corps, parmi les soldats instruits au point de vue militaire et réunissant les conditions voulues. De même, dans les compagnies, escadrons et batteries, les comptables (gradés ou futurs gradés) se recrutent dans l'unité ou sur l'ensemble du corps de troupe.

C'est après l'incorporation et à la suite des premiers mois de *classes militaires* que se font, dans les différentes unités, les désignations de ces scribes ou comptables, sur la proposition de leurs chefs immédiats.

A côté de ces emplois dans les *bureaux* régimentaires, il existe des unités spéciales où sont versés des conscrits destinés à devenir des non-combattants — secrétaires, commis, ouvriers, infirmiers. Ces hommes sont versés dans des *sections* et assurent en temps de paix et en cas de guerre les divers *services*.

Trois sortes de sections

Dans l'armée française, on compte trois sortes de sections :

1° Les *sections de secrétaires d'état-major et du recrutement*, au nombre de vingt (un par corps d'armée). Chaque section forme une unité commandée par le commandant du bureau de recrutement du chef-lieu de corps d'armée.

2° Les *sections de commis et ouvriers d'administration*, au nombre de 25, commandées chacune par un officier d'administration, sous l'autorité supérieure d'un sous-intendant.

3° Les *sections d'infirmiers*, au nombre de 25, commandées chacune par un officier d'administration du service des hôpitaux sous l'autorité supérieure du médecin chef du service de santé.

I. Sections de secrétaires d'état-major et du recrutement

Chaque section se divise en deux *catégories* :

1° Commis aux écritures des bureaux de l'état-major;

2° Commis aux écritures des bureaux de recrutement.

La 19e section (Algérie et Tunisie) comprend une troisième catégorie : les commis affectés aux *affaires indigènes*.

Recrutement des commis aux écritures des trois sortes de sections. (*Secrétaires d'état-major, commis et ouvriers, infirmiers.*)

Depuis le 16 novembre 1902, le recrutement des *commis aux écritures* des sections a été modifié.

Ce personnel est tiré des régiments d'infanterie et choisi parmi les hommes du contingent « ne remplissant pas l'intégralité des conditions physiques indispensables pour un service armé » et annotés en conséquence pour le recrutement. Ils forment un peloton à part et reçoivent, au corps, une *instruction militaire réduite*.

Dès les premiers jours de décembre, ces jeunes gens sont classés d'après leurs aptitudes et passent un examen devant une Commission spéciale que préside le général commandant la subdivision.

D'après les listes établies par les Commissions d'examen, le général commandant le corps d'armée prononce le passage dans les diverses sections de ces hommes jusqu'à concurrence des fixations réglementaires.

Des dispositions spéciales ont été prises, en janvier 1903, pour le recrutement des *19e* (Algérie, Tunisie) et *20e* (gouvernement de Paris) sections de secrétaires d'état-major.

Ces hommes sont choisis parmi les fantassins inaptes (ou, à défaut, aptes) au service armé. Les généraux commandant tous les corps d'armée (sauf les 19e et 20e corps) proposent à cet effet des candidats qui sont affectés à ces deux sections suivant les besoins.

On désigne d'abord des *volontaires*, puis des hommes d'*office*, et on a soin de les répartir dans les sections suivant leurs aptitudes professionnelles.

Uniforme

Les secrétaires d'état-major et du recrutement ont la tenue d'infanterie. Boutons cuivre jaune. Collet noir. Insigne: les foudres d'état-major Epaulettes *blanches*.

II. Sections de commis et ouvriers d'administration

Ces sections sont affectées à l'exploitation des services de l'Intendance (manutentions, docks, magasins, habillement, campement, etc., et aux travaux d'écriture de ces services (directions, sous-intendances, bureaux, etc.)

On a vu, ci-avant, comment on recrutait les *secrétaires ou commis* aux écritures.

Les *ouvriers* sont pris dans le contingent parmi les hommes de trois ans ou d'un an. Exceptionnellement, quelques dispensés de l'article 23 (diplômés des écoles d'agriculture, ou de commerce) peuvent y être incorporés.

Les commandants du recrutement désignent nominativement ces hommes d'après leurs professions. On les choisit de préférence parmi les bouchers, boulangers, charpentiers, charrons, dessinateurs, électriciens, ferblantiers, lithographes, maçons, menuisiers, mécaniciens, etc.

Il va sans dire que des *certificats* sont demandés pour justifier des *aptitudes professionnelles* que les hommes prétendent posséder. Mention de ces certificats est faite par le Recrutement sur le *livret matricule*.

Dans les sections d'administration, les commis reçoivent une *instruction militaire* réduite à dix semaines. Pour le service normal ils reçoivent une *instruction professionnelle*.

Uniforme

Celui de l'infanterie. Boutons blancs. Insigne une étoile à cinq branches. Collet noir. Epaulettes *blanches à torsades rouges*.

III. Sections d'infirmiers

Affectés aux divers bureaux et établissements du service de santé, ces sections sont recrutées (sauf pour les commis ; — voir ci-avant) par voie d'appel sur le contingent annuel.

Les hommes sont incorporés directement suivant des règles analogues à celles adoptées pour les sections de commis.

Les futurs infirmiers doivent savoir lire et écrire et n'avoir aucune condamnation.

Deux catégories : les infirmiers *de visite*, les infirmiers *d'exploitation*. Les premiers (sélectionnés) portent au collet l'insigne du *caducée*; les seconds, le numéro de la section.

Uniforme

Celui de l'infanterie. Boutons cuivre jaune. Insigne : le caducée du service de santé. Collet rouge. Epaulettes à *franges blanches et à pattes rouges*. Brassard de la croix de Genève en service extérieur.

Règle générale

Aucun engagé volontaire n'est admis dans les sections.

L. R.

Guerre et Marine

NOS ESCADRES

L'escadre du Nord a quitté Cherbourg ce matin pour se livrer à des exercices de sous-marins et à des manœuvres au large.

L'escadre sera absente deux ou trois jours et reviendra ensuite à Cherbourg. Elle sera rejointe sur rade par le cuirassé *Carnot* et le croiseur *Forbin*.

L'escadre de la Méditerranée est arrivée hier à Alexandrette (Syrie), où elle séjournera jusqu'au 3 juin ; elle se rendra ensuite à Smyrne.

Le cuirassé *Gaulois* quittera Toulon demain pour rejoindre cette force navale.

LE CROISEUR « MICHELET »

Le montage, à Lorient, du croiseur cuirassé *Jules-Michelet* commencera demain, sous le hall qui servit récemment à la construction de son similaire le *Victor-Hugo*.

LE VOYAGE DE M. MARUEJOULS

M. Maruéjouls, ministre des Travaux publics, est arrivé hier matin par train spécial à 8 h. 20, en gare de Saint-Quentin. Après avoir visité le musée Antoine-Lecuyer, le ministre s'est dirigé vers le souterrain de Riqueval qu'il a visité. Riqueval est situé à 10 kilomètres de Saint-Quentin.

Le voyage de M. Maruéjouls a trait à l'étude de certaines questions concernant la navigation.

M. Maruéjouls a quitté Saint-Quentin à 6 h. 20.

VIENT DE PARAITRE

LES SOCIETES DE SECOURS MUTUELS
LEUR ROLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
par E. DEDE

Avec une lettre-préface de M. le comte A. de Mun

Un vol. de 340 pages. Prix : 3 francs; port, 0 fr. 55. Paris, 5, rue Bayard, VIIIe.

La mutualité est à l'ordre du jour. Les uns s'en occupent par ambition politique, d'autres par esprit de philanthropie: beaucoup de nos amis s'y consacrent avec leur habituel dévouement, inspirés par des motifs bien supérieurs: la charité, le désir de faire le bien et la noble ambition de participer à un réel progrès social.

La Bonne Presse a donc été heureuse d'éditer le livre de M. Dedé, ouvrage documenté, solide, sérieux, où quiconque s'intéresse à ces questions trouvera à la fois l'historique de la mutualité, sa législation et les renseignements pratiques nécessaires pour l'heureux établissement et le sage fonctionnement de la mutualité.

Mais ce qui recommande surtout ce volume, c'est que l'auteur, rompant avec la funeste routine qui jusqu'ici a le plus souvent retenu la mutualité dans les voies de l'égoïsme individualiste, établit, de manière à frapper et convaincre les lecteurs, les principes d'après lesquels les mutualités devraient être constituées pour atteindre vraiment leur fin sociale: il faudrait les organiser par « familles » ou par « professions ».

C'est un livre à lire et à étudier.

Chantons la « Catholique »

Quand leurs adversaires athées et internationalistes troublent leurs réunions, disloquent leurs processions, envahissent la tribune et le forum, en hurlant la *Carmagnole* et l'*Internationale*, les catholiques et les patriotes de la vraie France n'ont à leur opposer que des cantiques! Qu'ils apprennent aussi et fassent apprendre autour d'eux, bien vite, la chanson du barde breton Théodore Botrel: la *Catholique*, réponse à la *Carmagnole*.

Cette chanson publiée avec un beau dessin en couleur de H. de Sta et le portrait de l'auteur (musique notée) est en vente à l'*Imagerie d'Epinal* (Vosges) aux conditions suivantes :

3 francs le cent, 12 fr. 15 les cinq cents, 21 fr. 60 le mille, *franco domicile*.

CHEVEUX CLAIRSEMÉS allongés et rendus touffus, par l'*Extrait capillaire des Bénédictins du Mont Majella*, qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration. **6 fr.** le flacon, fco mandat, 6 fr. 85, à l'administrateur **Senet**, 35, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

Nous rappelons à nos amis que toutes les productions de la Maison de la Bonne Presse sont en vente à **ROME chez MM. JONQUIERES et DATI**, *libraires et négociants d'objets religieux, piazza S. Luigi dei Francesi, 34-35, où on peut se les procurer.*

FEUILLETON DU 2 JUIN 1904 — 2 —

Luttes d'âmes

Maurice se demandait souvent ce que Nicaise pouvait faire des quatre-vingt-dix ou cent francs qu'il devait mettre de côté chaque mois; il ne lui connaissait aucune passion et savait qu'il n'avait point de dettes. A vingt-cinq ans on ne songe guère à économiser!

En général la meilleure nature de Maurice l'emportait, près de cet être fait de bonté naïve; il éprouvait une jouissance à voir Lançonnois profiter de sa lampe, de son foyer et même de sa pendule. La secrète cause de l'inexplicable économie se révéla peu à peu.

Nicaise avait découvert un magasin où l'on donnait des travaux d'enluminure à faire.

C'était, croyait-il, une mine d'or.

Il eut quelques déceptions, mais comme ceux dont la vie est faite de privations et de difficultés, il ne se laissait pas décourager facilement, et parvint, après bien des tâtonnements, à gagner à peu près vingt-cinq francs par mois. Il s'ouvrit à son ami :

— Au lieu de geler chez toi, viens peindre chez moi, lui dit Verlacque.

Un soir, tandis que Lançonnois travaillait, ayant installé ses godets, ses pinceaux et ses couleurs sur la table de Maurice, lequel, les pieds au feu, confortablement étendu dans son fauteuil de reps bleu, paressait tout en causant à bâtons rompus.

Le plus souvent, Verlacque laissait errer sa pensée ailleurs. Le nom de Bernard Deboyne revenait souvent à sa mémoire.

Depuis que Maurice et lui avaient achevé leur droit, les relations avaient continué entre eux. Employé, lui aussi dans un ministère, Deboyne venait parfois chercher Verlacque à la sortie de son bureau, et l'accompagnait pendant quinze ou vingt minutes.

Bien qu'il y eût peu d'affinités entre leurs deux natures, encore moins de conformités entre leurs principes (ceux de Bernard étant aussi solidement basés que ceux de Maurice étaient vagues et flottants), ils éprouvaient à se rencontrer et à s'entretenir ensemble un plaisir très réel et très sincère.

Lorsque Verlacque était las de la satisfaction ressentie par son orgueil à dominer Lançonnois, la partie supérieure de son esprit trouvait une jouissance à discuter avec une intelligence de même envergure que la sienne.

Néanmoins comme Bernard avait fréquemment rencontré Nicaise et s'était montré fort aimable pour lui, Maurice avait proposé à ce dernier de l'accompagner à Passy, où habitait Deboyne, un vague dimanche.

Jusqu'à présent le dimanche ne s'était nullement précisé, Lançonnois avait accepté en principe ce lointain projet, reconnaissant d'y être associé.

Au fond, Verlacque n'aimait pas à circuler seul, le misanthrope que le genre d'éducation reçue avait greffé sur sa propre nature, s'il redoutait par méfiance le contact de l'humanité, se modifiait singulièrement vis-à-vis de l'isolé chez lequel il trouvait ce qu'il n'avait pas trouvé ailleurs, l'admiration...

II

Lorsque Maurice eut décrété que la course toujours remise, vers cette contrée lointaine qu'est Passy, s'effectuerait le dimanche suivant, Lançonnois, très rouge, dit :

— Nous irons par le bateau, n'est-ce pas? c'est ce qu'il y a de moins cher...

Maurice haussa les épaules, et, comme il arrive dans l'intimité, énonça tout haut sa pensée.

— Voyons, pourquoi ou pour qui, te prives-tu ainsi?

Lançonnois releva la tête, devint très rouge et parut si ému que Verlacque regretta de l'avoir interrogé, et voulant essayer de tourner en question en plaisanterie:

— Aurais-tu un autre secret que celui de tes invitations à dîner?

Nicaise parut avoir pris son parti, et, tout à coup, il jeta sou unique cigarette de la journée avant qu'elle ne lui brûlât les doigts : une prodigalité qu'il ne se permettait pas habituellement.

— Tiens, dit-il, il y a longtemps que je veux te dire mon secret, un secret qui fait ma joie. Je n'osais pas, j'avais peur que cela fasse envoler mon bonheur! C'est si peu croyable! Maurice, tu ne t'en serais jamais douté. Eh bien, j'ai une fiancée, une fiancée ravissante.

— Conte-moi cela.

Et Verlacque rapprocha son fauteuil et s'accouda sur la table aux enluminures.

Nicaise parla très bas, comme s'il eût craint d'entendre le bruit de sa propre voix énoncer le doux mystère :

— Maurice, j'aime Laurence, une de mes cousines, et depuis que je suis éloigné d'elle, je crois que je l'adore?...

— Tu l'épouseras bientôt?

— Quand elle aura une dot.

Nicaise se penchait; sa voix n'était plus qu'un souffle.

— Et elle travaille pour l'acquérir?

— Travailler pour gagner de l'argent, elle! Laurence! Il me semble que si elle vendait les charmants objets que chiffonnent ses doigts blancs, elle vendrait quelque chose d'elle-même.

— Alors, qu'espérez-vous? Qu'attendez-vous?

— Je... Comment! tu n'as pas deviné? C'est si facile, pourtant. Eh bien! je place tout ce que je puis économiser à la Caisse d'épargne. Au bout de chaque année, je retire la somme et je l'envoie... à Laurence.

— J'aurais cru que tu t'amassais une petite fortune...

Lançonnois regarda Maurice avec tant d'étonnement que celui-ci eut toute la révélation de l'intense bonté et de la délicatesse de cet être.

— Non, dit enfin Nicaise, il faut que Laurence croie que c'est elle qui possède cet argent, puisque moi je lui apporterai ma situation.

— Elle ne se doute de rien?

— Je contrefais mon écriture et je glisse dans l'enveloppe une petite carte portant toujours la même phrase : « Un homme qui s'acquitte peu à peu. » Elle croit que cet argent lui est envoyé par un débiteur de son père.

— Quand penses-tu que le mariage pourra se célébrer?

— Je ne sais... Mais nous sommes jeunes. C'est si bon de se dire que l'on a un grand bonheur en réserve.

— Vous vivez si loin l'un de l'autre! dit Maurice songeur.

— C'est vrai, mais j'ai tant de confiance!

Tant de confiance chez cet homme toujours craintif, c'était inquiétant comme toutes les anomalies.

Et Nicaise, heureux de parler, de laisser déborder ces pensées qui l'étouffaient, raconta les âpres joies si profondes que lui causaient les économies qu'il réalisait : ses vêtements traversés, ses épaules transies pour épargner six sous d'omnibus, les invraisemblables combinaisons qui lui permettaient de prolonger une paire de chaussures et de ne pas renouveler son pauvre linge tout usé.

Nicaise mettait, à relater ces choses menues et triviales, l'ardeur d'un homme qui raconte les faveurs dont il a été l'objet. Il était devenu le monomane du sou conquis, non pas sur le bien-être, mais sur le strict nécessaire.

Tout en écoutant son ami, Maurice songeait à Laurence. Que faisait-elle ? Que pensait-elle ? Qu'était-elle ? Comment répondre à ces trois questions en la jugeant au travers des appréciations, sans doute, excessives du bon Lançonnois?

Etait-ce une jeune fille excellente comme lui, un peu lourde, naïve, elle aussi ; sérieusement aimante, assez sentimentale pour conserver au fond d'un tiroir quelque fleur desséchée, cueillie au printemps sous une haie d'aubépines, prête à voir ses cheveux blanchir en attendant Nicaise?

C'était ainsi que Maurice souhaitait qu'elle fût; mais parfois, tandis que Lançonnois parlait, Verlacque entrevoyait une gentille créature, svelte et frétillante, aimant le plaisir, contente de se marier et d'habiter Paris. Et le plaisir est toujours d'autant plus dangereux qu'il se fait plus désirer!

Laurence était sans nul doute de celles qui le connaissent bien plus par les récits d'autrui que par la toujours décevante expérience personnelle.

Maurice avait envie d'interroger Nicaise, de le retourner de toutes manières, d'analyser l'esprit et le cœur de Laurence par les faits, puis il se dit :

— A quoi bon ? Nicaise, comme tant d'autres dans son cas, est atteint de cécité!

Alors, en contemplant Lançonnois penché sur sa petite table, si grave en broyant ses couleurs (les couleurs moites coûtaient trop cher), Verlacque était tenté d'écrire un roman, de concentrer toute une étude vécue autour d'une telle donnée : ce fiancé, travaillant à amasser la dot de celle qu'il aimait, gardant l'anonyme au lieu de jeter dans la balance le poids de son abnégation!

Qui sait si cette réalité n'eût pas paru invraisemblable? Presque malgré lui, Verlacque cherchait un dénouement, et celui qui lui revenait fatalement à l'esprit c'était le brutal oubli certain de ce dévoué!

Son regard se rencontra avec celui de Nicaise et l'inspiration tentatrice fut mise en fuite; il sembla à Verlacque qu'il avait en quelque sorte voulu envoûter Lançonnois.

Mais l'idée d'écrire qui l'avait hanté jadis le reprenait fortement.

Au ministère, la plupart des employés étaient romanciers ou vaudevillistes ; presque tous se croyaient poètes. Aussi Maurice avait perdu sa provinciale et naïve croyance qu'un auteur est un être d'essence toute spéciale, un phénix se consumant jour et nuit sur le bûcher de l'éternelle copie. Il comprenait maintenant que l'œuvre et la vie peuvent se pénétrer réciproquement ou, pour mieux dire, que l'œuvre se forme le plus souvent des trames mêmes de la vie.

(*A suivre.*)

EDMOND-COZ.

(*Droits de traduction et de reproduction réservés.*)